A.2.T. LE GRAND
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : Zone du Kénéah Nord, 56400 PLOUGOUMELEN
432 292 597 RCS LORIENT
(Ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 765 euros de la manière suivante :

. Perte de l'exercice 2 765 euros

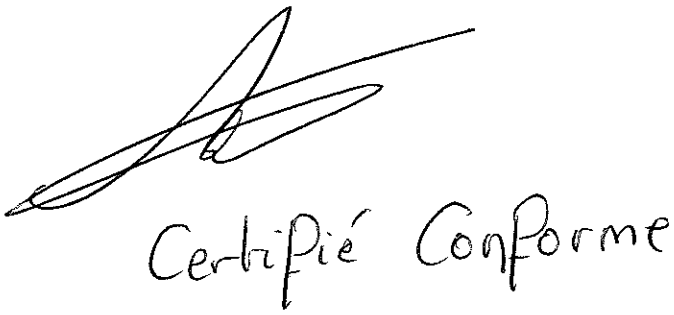
. En intégralité au compte « Autres réserves » (2 765) euros
qui est ainsi réduit à 16 278 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 49 278 euros.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant
Monsieur Emmanuel LE GRAND



A.2.T. LE GRAND
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : Zone du Kénéah Nord, 56400 PLOUGOUMELEN
432 292 597 RCS LORIENT
(Ci-après la « Société »)

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

« certifiés conformes »



Monsieur Emmanuel LE GRAND

SARL A2T LE GRAND

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	473	473				
Fonds commercial	201 500		201 500	21.52	201 500	18.21
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	87 168	84 260	2 908	0.31	3 170	0.29
Autres immobilisations corporelles	99 643	95 629	4 014	0.43	8 120	0.73
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	175		175	0.02	175	0.02
Prêts						
Autres immobilisations financières	17 486		17 486	1.87	17 486	1.58
TOTAL (I)	***406 445***	***180 363***	***226 083***	24.14	***230 451***	20.83
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	300 510	8 682	291 828	31.16	319 376	28.86
En cours de production de biens	148 000		148 000	15.80	199 020	17.99
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					280	0.03
Clients et comptes rattachés	208 346		208 346	22.25	299 503	27.07
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					21 585	1.95
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 269		10 269	1.10	6 585	0.60
. Autres	39 560		39 560	4.22	4 366	0.39
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance	12 347		12 347	1.32	25 365	2.29
TOTAL (II)	***719 032***	***8 682***	***710 350***	75.86	***876 081***	79.17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 125 477***	***189 045***	***936 433***	100.00	***1 106 532***	100.00

ELG

SARL A2T LE GRAND

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000	3.20	30 000	2.71
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 000	0.32	3 000	0.27
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	19 043	2.03	24 960	2.26
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	*-2 765*	-0.29	*-5 917*	-0.52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***49 278***	5.26	***52 043***	4.70
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	5 536	0.59	31 289	2.83
. Découverts, concours bancaires	248 480	26.53	253 522	22.91
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	409 306	43.71	479 581	43.34
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 607	12.35	173 891	15.71
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	16 650	1.78	9 165	0.83
. Organismes sociaux	31 675	3.38	36 669	3.31
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	59 002	6.30	55 750	5.04
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	56	0.01	94	0.01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	841	0.09	14 528	1.31
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***887 155***	94.74	***1 054 489***	95.30
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***936 433***	100.00	***1 106 532***	100.00

ELG

Annexes 25

SARL A2T LE GRAND

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 936 432,65 E.

Le résultat net comptable est une perte de 2 764,52 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/03/2026 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

EL G

SARL A2T LE GRAND

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

SARL A2T LE GRAND

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 201 500

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*201 500*		*201 500*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*201 500*		*201 500*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 406 445

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*201 973*			*201 973*
Immobilisations corporelles	*193 031*	*795*	*10 000*	*186 811*
Immobilisations financières	*17 661*			*17 661*
TOTAL	*412 665*	*795*	*10 000*	*406 445*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 180 363

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*473*			*473*
Immobilisations corporelles	*181 740*	*3 308*	*5 159*	*179 889*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*182 213*	*3 308*	*5 159*	*180 363*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	*473*	*473*	*0*	*1 ans*
Fonds commercial	*201 500*	*0*	*201 500*	*Non amortiss.*
Materiel industriel	*87 168*	*84 260*	*2 908*	*de 3 à 8 ans*
Install. gene. agenc. amenag. div	*8 751*	*4 737*	*4 014*	*de 5 à 10 ans*
Materiel de transport	*68 462*	*68 462*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*22 430*	*22 430*	*0*	*de 3 à 8 ans*
TOTAL	*388 784*	*180 363*	*208 422*	

SARL A2T LE GRAND

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 288 008

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*17 486*		*17 486*
Actif circulant & charges d'avance	*270 522*	*270 522*	
TOTAL	*288 008*	*270 522*	*17 486*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 8 682

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		*8 682*			*8 682*
Comptes de tiers	*1 336*			*1 336*	
Comptes financiers					
Total	*1 336*	*8 682*		*1 336*	*8 682*

3.5 - Charges constatées d'avance = 12 347

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL A2T LE GRAND

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*300*	*100,00*	*30 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*300*	*100,00*	*30 000*

4.2 - Etat des dettes = 887 155

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*254 017*	*248 842*	*5 175*	
Dettes financières diverses	*409 306*	*409 306*		
Fournisseurs	*115 607*	*115 607*		
Dettes fiscales & sociales	*107 384*	*107 384*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*841*	*841*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*887 155*	*881 980*	*5 175*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 458

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*2 693*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*1 757*
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	*8*
TOTAL	*4 458*